

Le CPIE Loire Anjou s'engage dans
la protection de la ressource en eau,

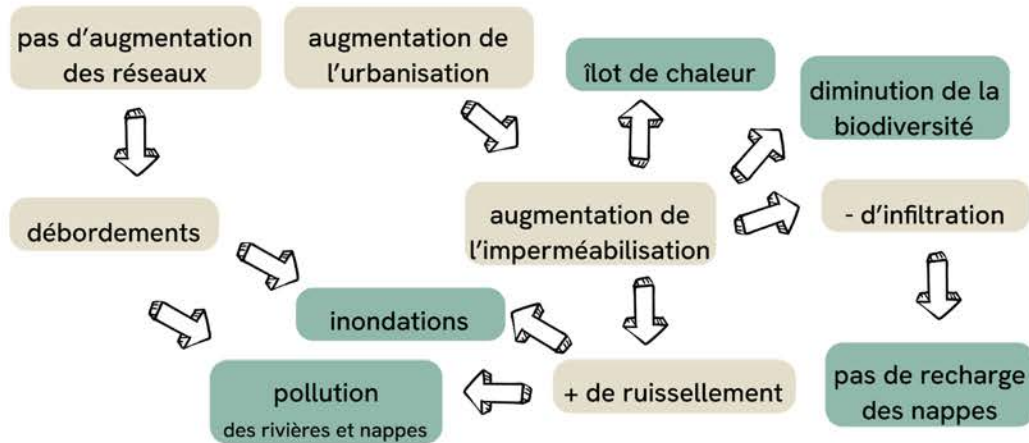
et vous ?

**Comment valoriser l'eau de
pluie dans mon jardin ?**

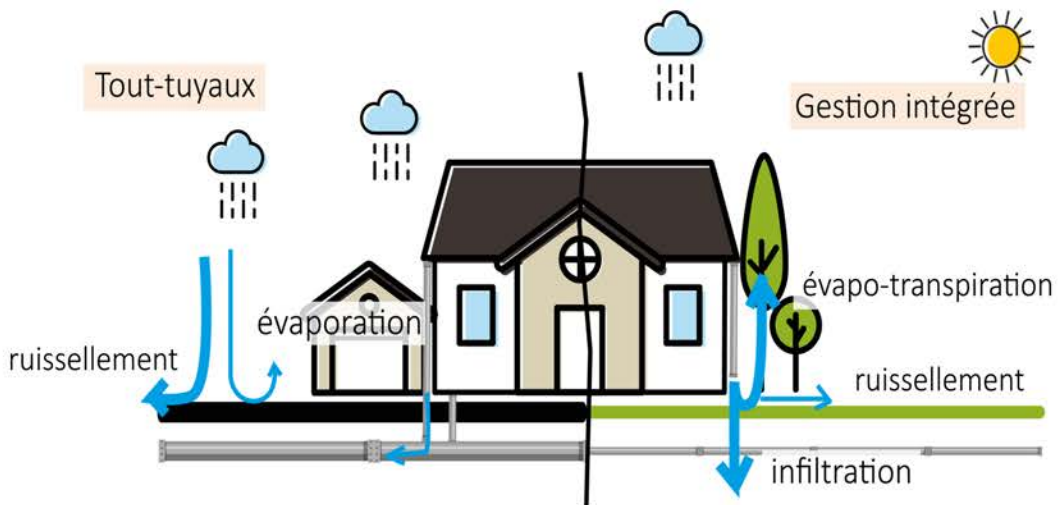


PETITE HISTOIRE DE LA GESTION DE L'EAU

Avant le XIX^{ème} siècle, les eaux de pluie et les eaux usées étaient déversées dans le caniveau puis rejetées directement dans la rivière. Pour lutter contre les épidémies (peste, choléra), les villes installent alors des canalisations afin d'évacuer l'eau loin des habitations. Mais ...



De nos jours, ces nouvelles problématiques, accentuées par le dérèglement climatique, nécessitent de gérer l'eau différemment :

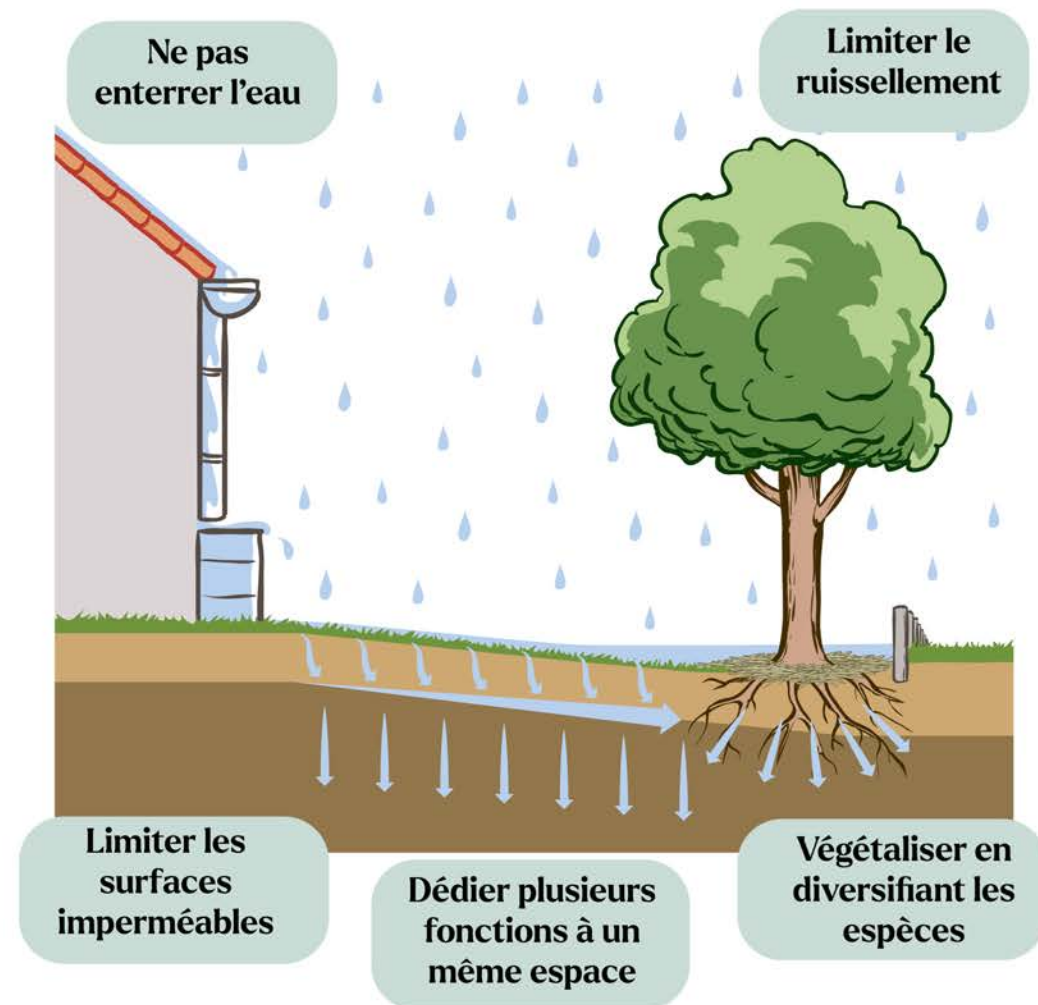


LA GESTION INTÉGRÉE, C'EST...

- Changer son regard sur :



- Infiltrer l'eau au plus près de son point de chute, en respectant quelques grands principes pour une gestion optimale de l'eau de pluie



QUELQUES EXEMPLES



Avant



Après

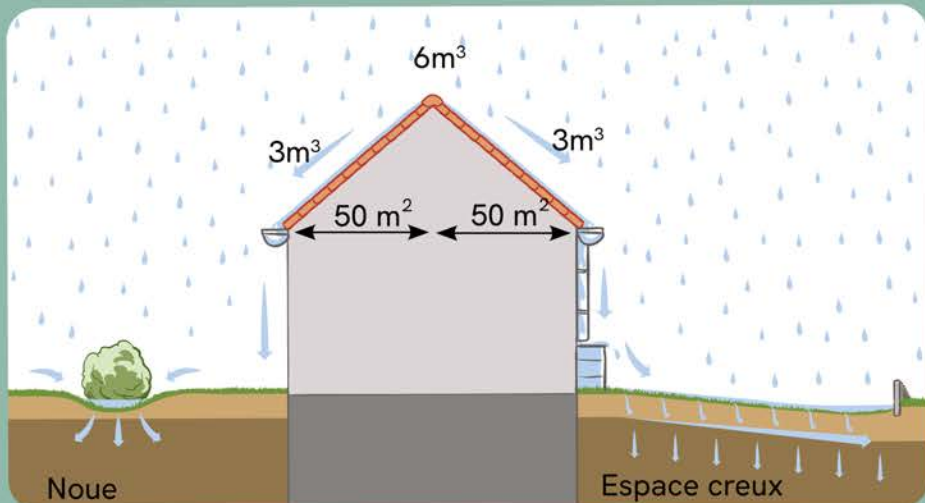
Une bande d'1 mètre au fond du jardin a été creusée sur environ 20 cm de profondeur pour recueillir les eaux de pluie. Elle a ensuite été plantée et paillée pour améliorer l'infiltration grâce aux racines et à la vie du sol.

Comment (faire pour) dimensionner ?

Exemple :

- Un gros orage de 60 mm
- Une maison avec surface de toit (projetée au sol) de 100 m²

$$60 \text{ mm} \times 100 \text{ m}^2 = 6 \text{ m}^3 \text{ à stocker pour infiltrer}$$



Exemple de dimensions :
L (10m) x l (1m) x P (0,3m)

Exemple de dimensions :
L (10m) x l (1m) x P (0,03m)

L'eau, qui tombe sur les routes et les chemins, ruisselle vers les espaces végétalisés pour s'y infiltrer. Pas de bordure, ni de canalisation, uniquement un jeu de pente !



L'eau de pluie : n'en perdons pas une goutte !

Au fond du jardin

En cas de pluies fortes, l'eau est retenue dans les parties basses du jardin grâce à un petit modelé de terre. La fine couche d'eau s'infiltre dans l'herbe. Dans les heures suivant une forte pluie, le sol peut alors être spongieux.

Sous le paillage

Le paillage avec les résidus végétaux du jardin (tontes, feuilles mortes, tailles) permet le développement de la vie du sol qui favorise ainsi l'infiltration.

Éviter de polluer l'eau

Les produits de démaquage des toits et murs s'accumulent dans le jardin et sont toxiques pour les plantes et les animaux aquatiques. Je dois donc :

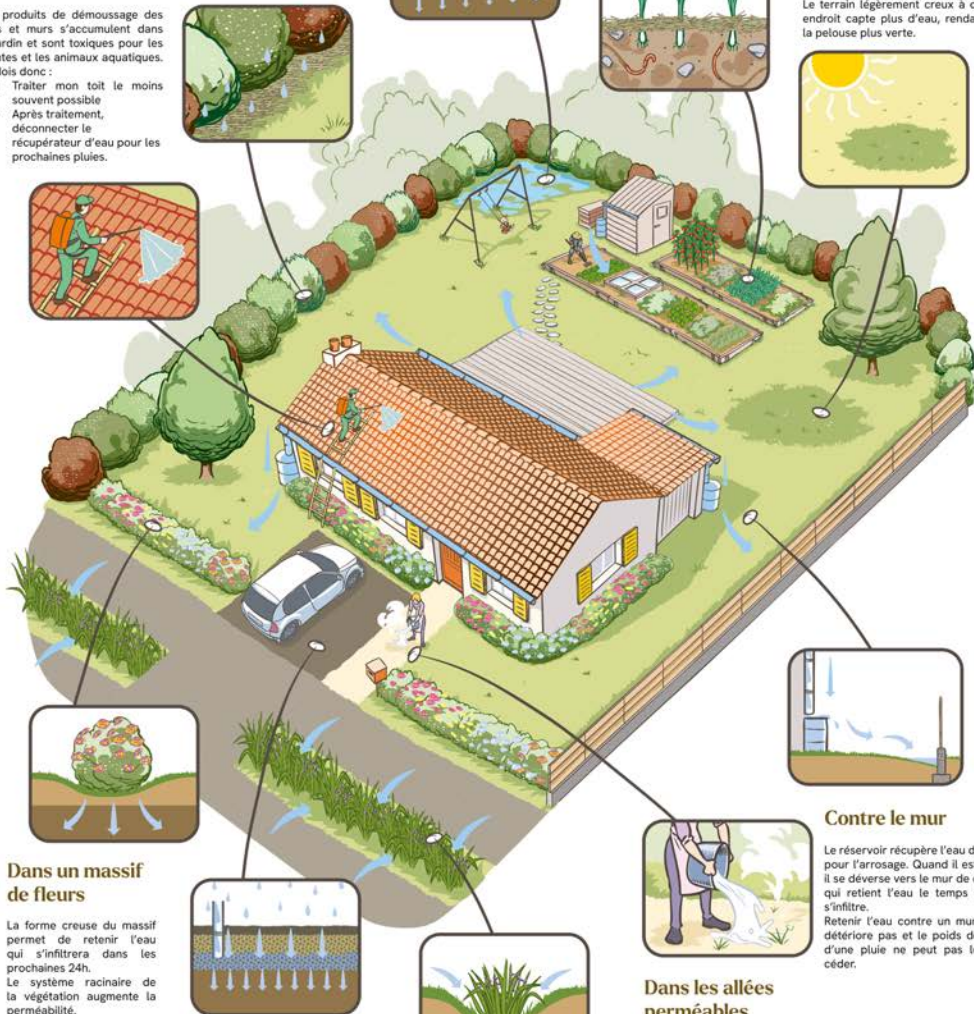
- Traiter mon toit le moins souvent possible
- Après traitement, déconnecter le récupérateur d'eau pour les prochaines pluies.

Dans le potager

Le sol du potager, plein de vie grâce au compost ajouté et au paillage le protégeant, est très perméable et peut absorber beaucoup d'eau.

Dans les creux naturels

Le terrain légèrement creux à cet endroit capte plus d'eau, rendant la pelouse plus verte.



Dans un massif de fleurs

La forme creuse du massif permet de retenir l'eau qui s'infiltre dans les prochaines 24h. Le système racinaire de la végétation augmente la perméabilité.

Sous le bitume

Un massif d'infiltration retient l'eau sous un sol poreux ou grâce à une gouttière s'écoulant dedans. Cet espace de rétention en gravier, entouré d'un géotextile, laisse l'eau s'infiltre dans le sol.

Sur l'espace public

La noue capte les eaux de la route et du trottoir et remplace les caniveaux grâce à une végétation adaptée. La végétation poussera mieux et rafraîchira la rue.

Dans les allées perméables

L'allée perméable laisse l'eau s'infiltre dans le sol. Attention, ce sol infiltre également les produits désherbants. Je privilégie alors les méthodes alternatives comme l'eau chaude ou le désherbage manuel.

Contre le mur

Le réservoir récupère l'eau de pluie pour l'arrosage. Quand il est plein, il se déverse vers le mur de clôture qui retient l'eau le temps qu'elle s'infiltre. Retenir l'eau contre un mur ne le détériore pas et le poids de l'eau d'une pluie ne peut pas le faire céder.

RENSEIGNEMENTS



Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement Loire Anjou

3bis rue du Chanoine Libault
Beaupréau
49600 BEAUPRÉAU-EN-MAUGES
Tél. 02.41.71.77.30

contact@cpieloireanjou.fr
www.cpieloireanjou.fr

Avec le soutien financier de :



Établissement public du ministère
chargé du développement durable